|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 1/2 | Mai 2017 |
| Quête de justice et de réparation après le meurtre de son mari en 2015 |
| Guinée |
| Aissatou Lamarana Diallo |

|  |
| --- |
| Aissatou Lamarana Diallo, Guinéenne de 28 ans, poursuit sa quête de justice et de réparation après le meurtre de son époux, Thierno Sadou Diallo (34 ans), par les forces de sécurité, le 7 mai 2015. Alors que sa famille a déposé une plainte auprès du procureur général, le 8 mai 2015, personne n’a été inculpé pour cet homicide et aucune explication n’a été fournie sur les circonstances ayant entraîné la mort de Thierno Sadou Diallo.Les partis d’opposition guinéens avaient organisé une série de manifestations ce jour-là pour réclamer la modification du calendrier électoral et la tenue d’élections locales avant l’élection présidentielle.Thierno Sadou Diallo a été tué alors qu’il rentrait chez lui, vers 19 heures, lors d’une descente de la gendarmerie dans son quartier. Les forces de sécurité ont ouvert le feu sur Thierno Sadou Diallo, ses amis et d’autres personnes qui tentaient de se mettre à l’abri. Thierno Sadou Diallo et ses amis n’avaient pas participé aux manifestations.Les amis de Thierno Sadou Diallo ont voulu l’emmener dans un centre de santé voisin, mais les gendarmes bloquaient les rues avec leurs véhicules. À leur arrivée à l’hôpital, il était trop tard. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez écrire une lettre courtoise en français **aux autorités guinéennes** pour :* les prier instamment de veiller à ce qu’une enquête indépendante, impartiale et efficace soit menée sans délai sur le meurtre du mari d’Aissatou Lamarana Diallo et faire en sorte que les responsables présumés soient traduits en justice dans le cadre de procédures équitables conformes aux normes internationales;
* les exhorter à accorder à Aissatou Lamarana Diallo des réparations complètes pour le meurtre de son mari, de sorte qu’elle puisse être financièrement indépendante et vivre dans la dignité;
* leur demander d’obliger les forces de sécurité soient obligées de rendre des comptes pour les atteintes aux droits humains qu’elles commettent, notamment en veillant à ce que le cadre juridique du pays respecte les exigences en matière d’obligation de rendre des comptes énoncées dans le droit international et les normes afférentes, et de mettre en place un mécanisme de contrôle indépendant chargé d’évaluer les règles et pratiques en vigueur dans les institutions chargées de l’application des lois;
* leur demander de protéger le droit à la liberté de réunion pacifique et de s’employer à faciliter la tenue de manifestations, y compris si elles sont spontanées, ainsi que de s’engager à réviser le cadre juridique guinéen en supprimant toute restriction arbitraire de ce droit.
 |
|  |
| 🡪 Utilisez la formule d’appel: Your Excellency, / Monsieur, |
|  |
| 🡪 Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 3.** |

**Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| Ministre de la JusticeMaître Cheick SakoMinistère de la JusticeGarde des Sceaux BP. 564ConakryGuinée | Ministre de l’Unité nationale et de la citoyennetéM. Kalifa Gassama DiabyMinistère de l’Unité nationale et de la CitoyennetéBP 564ConakryGuinée | Ambassade de la République de GuinéeRue du Valais 7-91202 GenèveFax: 022 731 65 54E-mail: mission.guinea@ties.itu.int  |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli -2/2 | Mai 2017 |
| Inculpations contre un militant des droits humains |
| Thaïlande |
| Jatupat «Pai» Boonpattararaksa |

|  |
| --- |
| Jatupat Boonpattararaksa (Pai), étudiant en droit à l’université de Khon Kaen, dans le nord-est de la Thaïlande, est un défenseur des droits humains et un militant en faveur de la démocratie. Il est connu pour son engagement public et pacifique pour la défense des droits politiques et civils face au harcèlement judiciaire auquel se livrent les autorités depuis le coup d’État militaire de mai 2014 en Thaïlande.En raison de sa participation à des actions de protestation, Pai risque d’être inculpé dans quatre affaires pénales distinctes, notamment pour sédition, violation de l’interdiction des rassemblements politiques imposée par le gouvernement militaire, et violation d’une loi (aux dispositions restrictives) relative au référendum constitutionnel. Dans trois de ces affaires, Pai serait jugé par un tribunal militaire en cas d’inculpation. S’il est déclaré coupable dans les quatre affaires, il encourt au total jusqu’à 25 ans de réclusion.Pai a été arrêté une nouvelle fois le 3 décembre 2016 après avoir publié sur sa page Facebook un lien vers un article de la BBC jugé critique à l’égard du nouveau roi de Thaïlande. Il risque un nouveau procès devant un tribunal militaire et jusqu’à 15 ans d’emprisonnement (en plus des 25 ans qu’il encourt déjà en raison de ses actions de protestation). Amnesty International estime que ces accusations sont motivées par des considérations politiques étant donné que plus de 2000 autres personnes ont partagé le même article sur Facebook sans faire l’objet de poursuites pénales. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez écrire des lettres courtoises aux autorités suivantes: |
| **Chef de la police royale de Thaïlande**:Demandez-lui de faire le nécessaire pour que toutes les enquêtes pénales en cours sur les actions de Jatupat Boonpattararaksa et d’autres militants en faveur de l’exercice de droits et de libertés protégés par le droit international soient abandonnées sans délai.Formule d’appel : Dear Commissioner General, / Monsieur le Commissaire général, | Gen Chakthip ChaijindaRoyal Thai Police HeadquartersRama 1 RoadPathumwanBangkok10330, ThailandFax : +66 2251 4739 |
|  |  |
| **Procureur général**:Demandez-lui de mettre un terme à toutes les poursuites en cours contre Jatupat Boonpattararaksa et de veiller à ce que les représentants du ministère public ne l’inculpent pas, ni lui, ni d’autres militants, sur la base de nouvelles accusations liées à l’exercice pacifique de droits et de libertés protégés par le droit international.Formule d’appel : Dear Attorney General, / Monsieur le Procureur général, | Pol. Sub. Lt. Pongniwat Yuthapanborparn Office of the Attorney GeneralThe Government ComplexChaengwatthana Rd., Tungsonghong, LaksiBangkok10210, ThailandFax : +66 2143 9546 / E-mail: ictc@ago.go.th |
|  |  |
| **Ministre de la Justice**:Demandez-lui de veiller à ce que Jatupat Boonpattararaksa et les autres militants encourant des poursuites pénales bénéficient des normes d’équité des procès et de l’égale protection de la loi et à ce qu’ils ne soient pas condamnés ni sanctionnés pour l’exercice pacifique de droits et de libertés protégés par le droit international; et de lever les restrictions prévues par l’ordonnance n° 3/2015 du Conseil pour la paix et l’ordre (NCPO) érigeant en infraction les rassemblements «politiques» pacifiques de cinq personnes ou plus.Formule d’appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre, | Suwaphan TanyuvardhanaMinistry of JusticeGovernment Centre Building A120 Moo 3Chaengwatthana Road, Tungsonghong, LaksiBangkok 10210ThailandFax : +66 2953 0503 |
|  |  |
| **Procureur général aux forces armées**:Demandez-lui de mettre un terme à toutes les poursuites en cours contre Jatupat Boonpattararaksa par un tribunal militaire et veillez à ce que les procureurs ne l’inculpent pas, ni lui, ni d’autres militants, sur la base de nouvelles accusations liées à l’exercice pacifique de droits et de libertés protégés par le droit international.Formule d’appel : Dear Judge Advocate General, / Monsieur, | Adm. Krissada Jaroenpanit The Judge Advocate Generals DepartmentMinistry of DefenceSanamchai Road, Phra NakornBangkok, 10200ThailandFax : +662 225 9700 |
|  |  |
| 🡪 Vous trouverez des **modèles de lettre en français** **aux pages 4-7.** |

**Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

Expéditeur:

Ministre de la Justice

Maître Cheick Sako

Ministère de la Justice

Garde des Sceaux BP. 564

Conakry

Guinée

 Lieu et date :

Sujet: Aissatou Lamarana Diallo / Thierno Sadou Diallo

Monsieur,

**Aissatou Lamarana Diallo** poursuit sa quête de justice et de réparation après le meurtre de son époux, **Thierno Sadou Diallo**, par les forces de sécurité, le 7 mai 2015. Alors que sa famille a déposé une plainte auprès du procureur général, le 8 mai 2015, personne n’a été inculpé pour cet homicide et aucune explication n’a été fournie sur les circonstances ayant entraîné la mort de Thierno Sadou Diallo.

Je suis très préoccupé·e par cette situation et vous prie instamment de veiller à ce qu’**une enquête indépendante, impartiale et efficace** soit menée sans délai sur le meurtre du mari d’Aissatou Lamarana Diallo et faire en sorte que **les responsables présumés soient traduits en justice** dans le cadre de procédures équitables conformes aux normes internationales.

Je vous exhorte à **accorder à Aissatou Lamarana Diallo des réparations complètes pour le meurtre de son mari**, de sorte qu’elle puisse être financièrement indépendante et vivre dans la dignité.

De plus je vous demande

- d’obliger les forces de sécurité à rendre des comptes pour les atteintes aux droits humains qu’elles commettent, notamment en veillant à ce que le cadre juridique du pays respecte les exigences en matière d’obligation de rendre des comptes énoncées dans le droit international et les normes afférentes, et de mettre en place un mécanisme de contrôle indépendant chargé d’évaluer les règles et pratiques en vigueur dans les institutions chargées de l’application des lois ;

- de protéger le droit à la liberté de réunion pacifique et de s’employer à faciliter la tenue de manifestations, y compris si elles sont spontanées, ainsi que de s’engager à réviser le cadre juridique guinéen en supprimant toute restriction arbitraire de ce droit.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de la République de Guinée, Rue du Valais 7-9, 1202 Genève

Fax: 022 731 65 54 . E-mail: mission.guinea@ties.itu.int

Expéditeur:

Gen Chakthip Chaijinda

Royal Thai Police Headquarters

Rama 1 Road

Pathumwan

Bangkok

10330, Thailand

 Lieu et date :

Sujet: Jatupat Boonpattararaksa (Pai)

Monsieur le Commissaire général,

Je suis très préoccupé·e par la situation de Jatupat Boonpattararaksa (Pai), étudiant en droit à l’université de Khon Kaen et vous demande de faire le nécessaire pour que **toutes les enquêtes pénales en cours sur les actions de Jatupat Boonpattararaksa** et d’autres militants en faveur de l’exercice de droits et de libertés protégés par le droit international soient **abandonnées sans délai**.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire général, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade Royale de Thaïlande, Kirchstrasse 56, 3097 Liebefeld

Fax: 031 970 30 35 / E-mail: thai.bern@bluewin.ch

Expéditeur:

Pol. Sub. Lt. Pongniwat Yuthapanborparn

Office of the Attorney General

The Government Complex

Chaengwatthana Rd., Tungsonghong

Laksi

Bangkok

10210, Thailand

 Lieu et date :

Sujet: Jatupat Boonpattararaksa (Pai)

Monsieur le Procureur général,

Je suis très préoccupé·e par la situation de Jatupat Boonpattararaksa (Pai), étudiant en droit à l’université de Khon Kaen et vous demande de **mettre un terme à toutes les poursuites en cours contre Jatupat Boonpattararaksa** et de veiller à ce que les représentants du ministère public ne l’inculpent pas, ni lui, ni d’autres militants, sur la base de nouvelles accusations liées à l’exercice pacifique de droits et de libertés protégés par le droit international.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Procureur général, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade Royale de Thaïlande, Kirchstrasse 56, 3097 Liebefeld

Fax: 031 970 30 35 / E-mail: thai.bern@bluewin.ch

Expéditeur:

Suwaphan Tanyuvardhana

Ministry of Justice

Government Centre Building A

120 Moo 3

Chaengwatthana Road, Tungsonghong, Laksi

Bangkok 10210

Thailand

 Lieu et date :

Sujet: Jatupat Boonpattararaksa (Pai)

Monsieur le Ministre,

Je suis très préoccupé·e par la situation de Jatupat Boonpattararaksa (Pai), étudiant en droit à l’université de Khon Kaen et vous demande de **veiller à ce que Jatupat Boonpattararaksa** et les autres militants encourant des **poursuites pénales** bénéficient des **normes d’équité** des procès et de l’égale protection de la loi et à ce **qu’ils ne soient pas condamnés ni sanctionnés pour l’exercice pacifique de droits et de libertés protégés par le droit international**.

Je vous prie également de lever les restrictions prévues par l’ordonnance n° 3/2015 du Conseil pour la paix et l’ordre (NCPO) érigeant en infraction les rassemblements «politiques» pacifiques de cinq personnes ou plus.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade Royale de Thaïlande, Kirchstrasse 56, 3097 Liebefeld

Fax: 031 970 30 35 / E-mail: thai.bern@bluewin.ch